

# Pays Grenadois magazine

N°17  
juillet  
2015

Le journal d'information de la Communauté de Communes du Pays Grenadois

SIEGE COMMUNAUTAIRE  
voyage dans le temps

PLUi  
dossier page 8

Photos Cyril Vidal



ARTASSENX - BASCONS - BORDÈRES ET LAMENSANS - CASTANDET - CAZÈRES SUR L'ADOUR - GRENADE SUR L'ADOUR - LARRIVIÈRE ST-SAVIN - LE VIGNAU - LUSSAGNET - MAURRIN - ST-MAURICE SUR ADOUR

## EDITORIAL

## SOMMAIRE

> Service à domicile > p.4

> Colonnes enterrées  
et semi-enterrées > p.5

> Sièges communautaires > p.6-7



> PLUi > p.8-9

> Budget > p.10

> Voirie > p.11

> Saligues de l'Adour > p.12

> L'AMI en itinérance > p.13

> Les rendez-vous de l'été > p.14

> Animations gratuites  
du Musée de la Course  
Landaïse > p.15

> Ateliers du RAPE > p.16

> Programme de l'Espace  
Jeunes été 2015 > p.17

> Infos pratiques > p.18-19-20

## Une feuille de route parfaitement dessinée ... un cap respecté.



L'année 1945 est gravée dans la mémoire de nos Anciens. Chute du 3<sup>ème</sup> reich... libération des camps d'extermination... Nagasaki et Hiroshima ouvrant « l'ère atomique »... la fondation de l'UNESCO... et les femmes autorisées à voter pour la première fois aux municipales...

La peur du lendemain et l'horreur s'éloignaient laissant la liberté, l'égalité, la fraternité, confisquées arbitrairement durant six longues années, s'installer de nouveau au cœur des Démocraties.

2015 n'est pas seulement le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la paix retrouvée. Actuellement, les préoccupations des Français sont bien différentes – la santé économique du Pays accapare tous les esprits.

La progression du chômage et son corollaire la précarité, le mal-être des collectivités dénonçant des transferts de charges sans compensation ajoutés à la baisse des dotations d'Etat, les réformes territoriales, administratives et fiscales ... la désespérance des entreprises mettent à mal les tempéraments les mieux trempés.

Et pourtant, des rayons d'espérance filtrent toujours à travers ces sombres nuages.

Notre Communauté des Communes est restée mobilisée, elle veut le meilleur pour ses concitoyens.

Attentive à la qualité de la carte de visite et à la réussite du pôle de vie, elle s'est engagée dans les plans de financement de toutes les communes membres, ménageant ainsi les impôts locaux, tissant des liens de confiance avec tous les Elus, participant activement à l'organisation des services de proximité, indispensables au confort des populations rurales.

2015 est aussi l'année du remodelage des cantons et des régions... l'efficacité de ces nouvelles entités reste à démontrer !

Les réformes en cours n'ont pas terminé de dessiner les contours des territoires.

Vos élus ont conscience que l'espace communautaire, exposé à toute sorte de convoitise, ne pourra vivre durablement recroquevillé sur son savoir-faire et la force de ses atouts.

Les mois à venir nous offriront l'opportunité d'évoquer ces grands dossiers qui façonneront fondamentalement l'avenir.

Dans l'intervalle, je vous souhaite un bel été de détente entouré de toutes celles et ceux dont la proximité bonifie le plaisir d'être ensemble. Avec l'assurance de mes sentiments fidèlement dévoués.

**Pierre DUFOURCQ**

Président de la Communauté de Communes du Pays Grenadois  
Maire de Grenade sur l'Adour

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Evolution des compétences de la Communauté de Communes

Deux compétences importantes ayant trait à l'aménagement de l'espace et au développement économique ont été votées par l'assemblée.

#### Document d'urbanisme

La Communauté de Communes est compétente en matière d'étude, élaboration, approbation, révision et suivi de plan local d'urbanisme communal et intercommunal, de plan d'occupation des sols et de carte communale.

Pour plus d'informations sur le PLUi, voir en pages 8 et 9.

#### Aménagement numérique

Lors de la séance du 13 avril dernier, l'Assemblée des élus communautaires a validé la prise de compétence relative à l'aménagement numérique. Pour exercer cette dernière, la Communauté de Communes peut adhérer à un syndicat mixte.

Compte tenu de la nouvelle compétence « service public d'aménagement numérique » au sein du SYDEC, celui-ci assurera le pilotage et la mise en oeuvre opérationnelle du schéma d'aménagement numérique du territoire du Pays Grenadois.

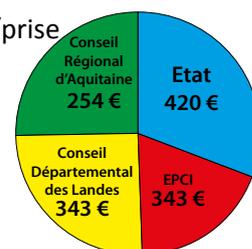
### L'évolution du numérique en Pays Grenadois

Les solutions pour l'amélioration sont au nombre de 3 :

#### 1 / La fibre optique qui permet d'avoir un débit de 30 Mégabits

Coût 1 400 €/prise

fibre optique raccordée à la prise au domicile

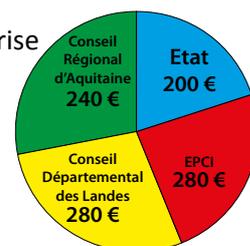
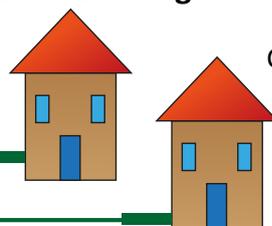


#### 2 / La montée en débit qui permet d'avoir un débit de 8 Mégabits

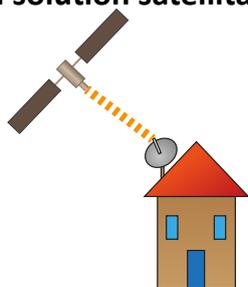
Coût 1 000 €/prise

fibre optique raccordée au répartiteur

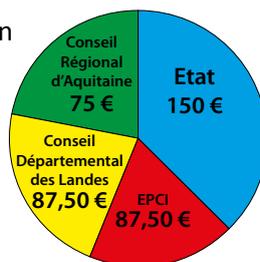
Répartiteur



#### 3/ La solution satellitaire qui permet d'avoir un débit d'environ 20 Mégabits



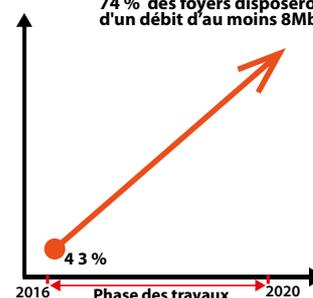
Participation à l'installation à hauteur de 400 € répartie comme suit :



Les coûts seront supportés par la Communauté de Communes sur 10 ans :

Investissement	830 000 €
Charges d'exploitation	284 000 €
Fonctionnement	15 000 €

74 % des foyers disposeront d'un débit d'au moins 8Mb/s



## ACTUALITÉ

### Service à Domicile

**Le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays Grenadois, en partenariat avec la CARSAT Aquitaine, le Fonds National de Prévention de la CNRACL, le Centre de Gestion, le Conseil Départemental des Landes et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, a engagé le projet « Aidants, aidés, une qualité de vie à préserver » avec pour objectif d'encourager l'utilisation des aides techniques à domicile, afin de faciliter le travail des aidants et améliorer l'autonomie des bénéficiaires.**

Suite à l'augmentation des accidents du travail et des maladies professionnelles dans le domaine des aides à domicile, le Centre de Gestion souhaite mettre l'accent sur les conditions de travail de ces agents avec pour objectifs de :

- favoriser l'autonomie et le maintien des personnes âgées à domicile.
- prévenir les accidents de travail et maladies professionnelles liés aux troubles musculo-squelettiques (conséquences : usure professionnelle, absentéisme).



- soulager et sécuriser l'agent et le bénéficiaire par du petit matériel technique.

Le pilotage et la coordination de cette action sont assurés par une conseillère en Santé Sécurité au Travail pour le secteur médico-social et une ergonome spécialisée dans le secteur médico-social.

Cette démarche se réalisera en 2 temps :

- 1 - Sélection d'une quinzaine de dossiers avec visite de l'ergonome et du responsable à domicile pour recenser les besoins du bénéficiaire et des aidants afin de proposer la mise en place d'aides techniques ou d'aménagements simples des espaces de vie.
- 2 - Sensibilisation des agents par l'ergonome, à l'utilisation du matériel et suivi après la mise en service.

La **Communauté de Communes** dispose d'un **Point Relais Emploi (PRE)** qui propose aux demandeurs d'emploi :

- des informations sur les différentes mesures d'aide à l'embauche
- l'ensemble des offres d'emploi à pourvoir
- un accompagnement dans les démarches de recherche d'emploi (inscriptions à **Pôle Emploi**, rédaction de CV et lettre de motivation, actualisation mensuelle, etc...),
- Une aide à l'utilisation du site internet de **Pôle Emploi** (télé-candidatures, création d'espace personnel, etc...)

- la mise en relation avec les agences intérimaires
- la prise de rendez-vous pour la constitution du dossier Assédic.

#### Et pour les employeurs ?

Le **PRE** accompagne également les entreprises locales en proposant la diffusion de leurs offres d'emploi et en les mettant en relation avec des postulants ayant le profil le plus adapté à leurs recherches. Un travail minutieux grâce aux multiples CV récoltés au fil des ans.

En 2014 : 191 demandeurs d'emploi du territoire ont eu recours au **PRE**.

Une convention a été signée entre la **Communauté de Communes** et l'organisme **Carrière et Insertion**



pour la mise à disposition d'une salle dans le cadre de l'action « confirmer son projet professionnel » en faveur des demandeurs d'emploi du territoire.

La Communauté de Communes adhère à la Mission Locale Pour l'Emploi.

Le **Point Relais Emploi** se situe au 14, place des tilleuls 40270 Grenade sur l'Adour, ouvert le mardi et jeudi matin de 09h à 12h.

Vous pouvez contacter l'animatrice au 05 58 45 44 42 ou par mail :

[emploi@cc-paysgrenadois.fr](mailto:emploi@cc-paysgrenadois.fr)

#### Du côté du personnel...



Arrivée de Lucie LAGARDERE, qui après un remplacement de congé de maternité, occupe, depuis le 1er avril dernier le poste d'agent administratif. Elle vient en renfort sur le poste de l'accueil, ainsi que sur le service d'aide à domicile. Son recrutement permet notamment de pallier les urgences et d'assurer la continuité des prestations relatives aux services à la personne.

## Colonnes enterrées et semi-enterrées

**En partenariat avec le SICTOM du Marsan, la Communauté de Communes du Pays Grenadois étudie un projet d'implantation de colonnes enterrées et semi-enterrées dans toutes les communes membres.**

Après avoir développé la mise en place de conteneurs enterrés sur Mont de Marsan et son agglomération, le SICTOM du Marsan, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays Grenadois, étudie la potentialité de remplacer, à court terme, les bacs de collecte des déchets par des conteneurs enterrés ou semi-enterrés sur le territoire.

### Objectifs

Les principaux avantages de la réalisation de colonnes enterrées et semi-enterrées sont :

- réduire la pénibilité de la collecte
- améliorer significativement l'aménagement urbain
- embellir les bourgs et les campagnes
- restreindre le nombre de plots sur les communes, d'où moins de plots pollués
- permettre de s'affranchir des problématiques de débordement par une plus grande capacité des colonnes (avec un dimensionnement adapté)
- éviter les nuisances olfactives et visuelles
- limiter les émissions polluantes liées au trafic routier grâce à une optimisation des tournées.

### Réalisation technique des plots

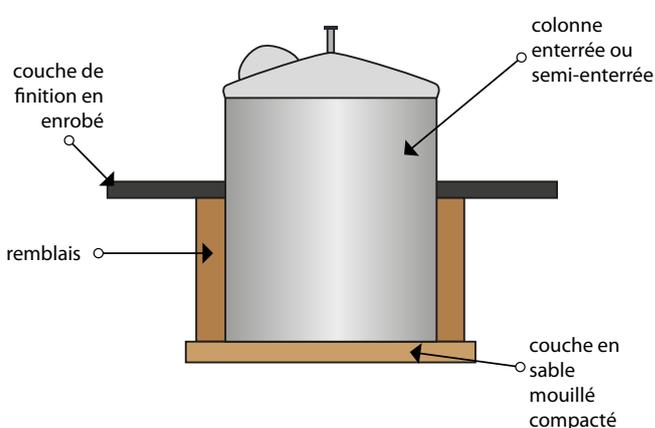
L'exécution des travaux se décompose en trois temps :

- préparation de la fosse qui recevra la colonne enterrée (ou semi-enterrée)
- installation de la colonne dans son emplacement
- remblaiement autour et réfection de la chaussée en enrobé autour de la colonne.

### Chiffres-clés issus de l'étude

- 1 colonne de 5m<sup>3</sup> = 5 bacs actuels de 770 l = 25 foyers
- 4 types de colonnes seront mis en place :
  - Colonnes Ordures Ménagères (sacs noirs)
  - Colonnes sélectives (sacs jaunes)
  - Colonnes Verre
  - Colonnes Papier
- 352 colonnes seraient implantées sur 112 plots
- 1 plot peut recevoir entre 3 et 6 colonnes enterrées ou semi-enterrées
- 1 colonne coûte environ 6 721 € HT
- coût global estimé de l'opération 2 844 000 € TTC dont 2 087 000 € TTC financés par le SICTOM

### Schéma d'une colonne semi-enterrée



### Nouvelle déchèterie

Les travaux de la nouvelle déchèterie vont bon train, à tel point que l'ouverture au public est prévue pour fin juillet 2015.

Le coût des travaux pour le SICTOM du Marsan est estimé à 782 320 € TTC.

Pour mémoire, « l'élimination et la valorisation des déchets des ménages et assimilés » est une compétence obligatoire de la Communauté de Communes.

Cette dernière adhère pour la réalisation de cette compétence au Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères du Marsan (SICTOM).



## SIÈGE COMMUNAUTAIRE

### Voyage dans le temps

Depuis le 17 février dernier, les services de l'Office du Tourisme, du Centre Intercommunal de l'Action Sociale et de la Communauté de Communes sont regroupés dans les nouveaux locaux au 14 place des Tilleuls, dans une bâtisse au long passé.



Après

Les premières pierres de cette bastide ont été posées au 14<sup>ème</sup> siècle (partie gauche du bâtiment), puis des modifications, des agrandissements furent réalisés au 16<sup>ème</sup> siècle sur la partie droite.

A l'intérieur, les cheminées de style Louis XIV datent du 18<sup>ème</sup> siècle, comme les boiseries du rez-de-chaussée.

Côté Adour, les volets avec des hublots caractérisent l'architecture du 18<sup>ème</sup> siècle.

La terrasse en bois est un élément plus récent, construit vers 1950-1960 ; à la même époque, le mur séparatif entre l'hôtel et le restaurant a été démoli.

Compte tenu de la présence de ces éléments constitutifs du patrimoine, l'objectif de l'opération a toujours été : « une conservation du patrimoine en cohérence avec un aménagement de bureaux de services ».



Après



Avant

### Zoom sur l'Office du Tourisme



Après

L'Office du Tourisme dispose d'un espace de 100 m<sup>2</sup>, contre 15 m<sup>2</sup> dans les anciens locaux. Cette nouvelle surface permet de proposer des expositions d'artistes du Pays Grenadois (prochain vernissage le 28 juillet) ainsi que des ateliers créatifs.



Avant

La position de l'Office du Tourisme permet aux visiteurs d'accéder à la terrasse pour y découvrir le pont de Larrivière, ainsi que la vue dégagée sur l'Adour.



Après



Avant

*La salle boisée du 18<sup>ème</sup> siècle, entièrement rénovée à l'identique, est à présent une salle de réunion et d'exposition*

*L'AMI, en lieu et place des cuisines du restaurant. Son positionnement plus central permet de disposer d'une ligne de 30 Mb/s pour la plus grande joie des « PC Gamers »*



### Les travaux en quelques chiffres

360 000 € pour l'acquisition du bâtiment

10 mois de travaux

1 154 110 € TTC de travaux

Coût pris en charge par la Communauté de Communes

771 562 €

Superficie aménagée

600 m<sup>2</sup> de bureaux et salles de réunion, Office du Tourisme,

115 m<sup>2</sup> pour les arcades

187 m<sup>2</sup> pour la terrasse.

*Une rénovation alliant conservation de l'identité du bâtiment et intégration des normes d'accessibilité avec, ici, à droite, l'ascenseur*



Avant



Après

# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal

### QU'EST-CE QUE LE PLUi ?

**C'est un document stratégique qui décline, à l'échelle de la Communauté de Communes, un projet de développement du territoire pour les 10 ans à venir.**

Cet outil de planification permet :

- **d'anticiper et de programmer les besoins à venir du territoire** (emploi, logements, services, équipements, activités...)

- **de mettre en cohérence les différentes politiques publiques** liées à ce travail prospectif en matière d'investissement, d'environnement, de transports et déplacements. Il détermine en conséquence des règles d'utilisation du sol et de construction qui permettront d'appliquer le projet de territoire.

Sous l'égide des lois Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) de 2000, Grenelle de l'Environnement et Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové (ALUR), le PLUi est venu :

- **renforcer une logique de gestion et d'utilisation économe du sol**

- **confirmer le périmètre communautaire** comme étant l'échelle optimale favorisant une synthèse entre « dimension stratégique » et « proximité » pour la participation citoyenne.

### POURQUOI ELABORER UN PLUi ?

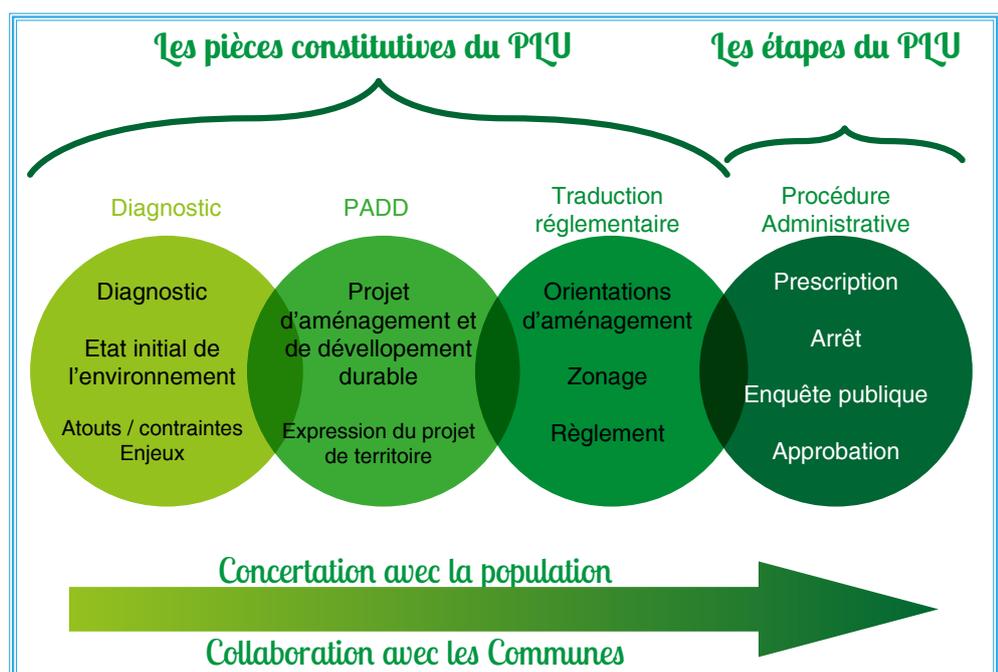
- 1 - D'abord en raison du mouvement législatif décrit ci-contre qui tend à normaliser le PLUi intercommunal. L'anticipation par les élus du Pays Grenadois a permis de bénéficier d'une subvention incitative d'un montant de 50 000 €.
- 2 - Ensuite parce que disposer d'un **PLUi intercommunal** favorise la cohésion du territoire et permet d'affirmer son identité par un projet commun sur le moyen terme.
- 3 - Enfin, après l'adoption du PLUi, toutes les communes du Pays Grenadois disposeront d'un document d'urbanisme opposable permettant d'accueillir de nouvelles populations.

### QU'IMPLIQUE LA COMPÉTENCE PLUi POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS GRENAOIS ?

La modification des statuts communautaires a renforcé et diversifié la compétence de la Communauté de Communes en matière d'aménagement du territoire.

Désormais unique responsable en matière de document d'urbanisme, la Communauté de Communes assure la poursuite des PLUi de Bascons et de Cazères sur l'Adour, en accord avec leurs conseils municipaux respectifs. À titre d'exemples, le PLUi de Bascons se situe à ce jour dans la phase d'arrêt de projet, et le PLUi de Cazères sur l'Adour en est à l'étape d'approbation.

Un PLUi, qu'il soit communautaire ou communal, se compose des mêmes pièces et des mêmes règles relatives à son élaboration.



Pour rappel, les communes sont très étroitement associées à l'élaboration du PLUi dans le cadre d'une conférence intercommunale des maires.

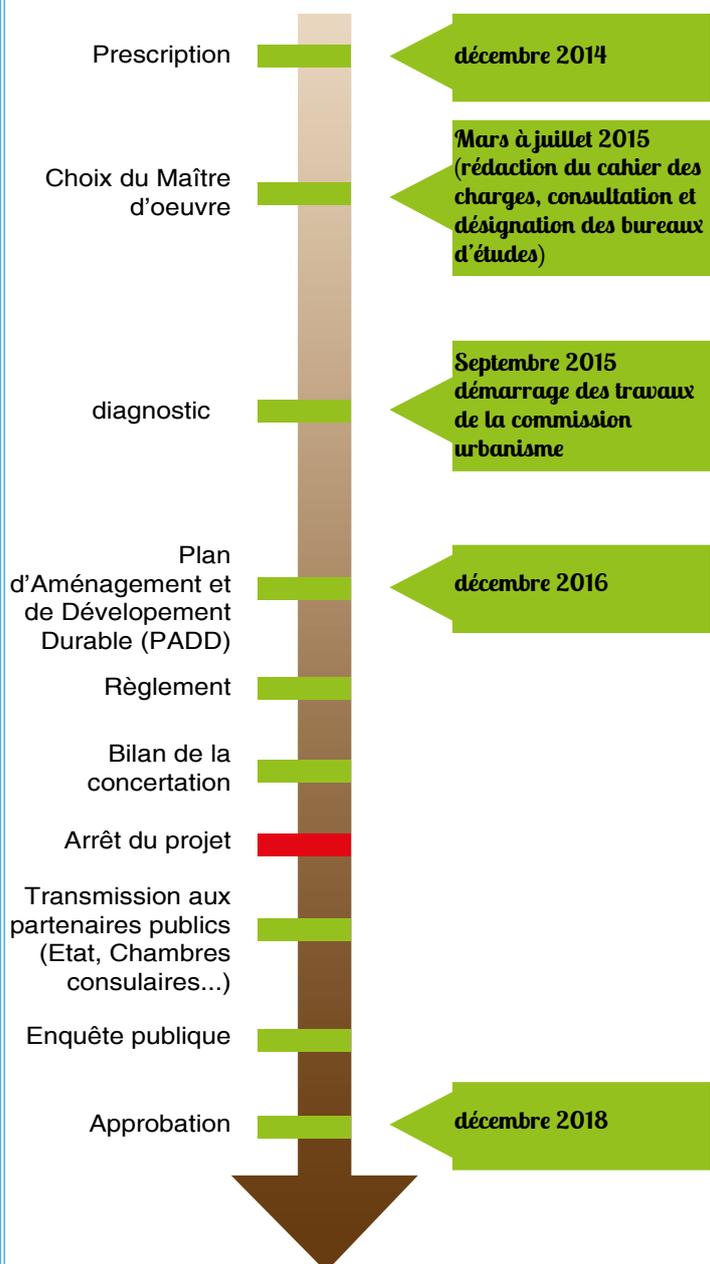


## OÙ EN EST LE PLUi ?

L'élaboration d'un PLUi nécessite de combiner différentes phases : études, décisions des élus, délais obligatoires liés aux procédures administratives qui valident ses différentes étapes (contrôle de légalité de l'Etat, enquête publique,...). En fonction de ces variables, la durée moyenne d'un PLUi oscille entre 27 et 54 mois.

Les élus communautaires se donnent pour objectif de réaliser ce document en 42 mois.

### Les étapes du PLUi (calendrier prévisionnel)



### COMMENT S'INFORMER OU PARTICIPER A L'ELABORATION DU PLUi ?

Différentes modalités de concertation ont été prévues et définies dans la délibération de prescription en date du 8 décembre 2014. Elles s'échelonnent tout au long de la procédure d'élaboration du document. Dans la phase actuelle de lancement de la procédure, les moyens d'informations et de participation sont les suivants :

- sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays Grenadois, un espace d'information est consultable en continu ([www.cc-paysgrenadois.fr/plui](http://www.cc-paysgrenadois.fr/plui)). Cette page sera mise à jour au fur et à mesure de l'élaboration du document. Le bulletin communautaire proposera des points d'informations réguliers sur l'état d'avancement de la procédure.

- dans chaque commune et au siège de la Communauté de Communes du Pays

Grenadois, un panneau d'exposition présentera les actes administratifs inhérents au PLUi, des informations à caractère pédagogique et des éléments de synthèse des études en cours.

- un registre sera mis à disposition du public au siège de la Communauté de Communes du Pays Grenadois dans toutes les mairies pour toutes observations et propositions.

- des réunions publiques seront organisées, dont les modalités (horaire, lieu...) seront communiquées via la presse, le site de la Communauté de Communes du Pays Grenadois et par affichage en mairie.

Enfin la procédure d'enquête publique (après arrêt du projet) à caractère obligatoire et indépendant viendra compléter les « outils » de concertation mis en œuvre.

**FINANCES**

**BUDGET 2015**

**Baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat -10,68%**

**Augmentation du prélèvement de l'Etat au titre du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) + 40%**

**Réforme des rythmes scolaires  
Généralisation des Temps d'Activités Périscolaires et des transports du mercredi midi vers le Centre de Loisirs sur le territoire**

**Prise en charge des PLU de Bascons et de Cazères sur l'Adour**

**Fiscalité : pas d'augmentation depuis 2001 (passage en Taxe Professionnelle Unique)**

EMPRUNTS	0 € (0,00 %)
FONDS DE COMPENSATION	200 000 € (1,54 %)
IMPOSITION MENAGES	588 095 € (4,54 %)
SUBVENTION ETAT	250 000 € (1,93 %)
TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	720 800 € (5,56 %)
RECETTES DIVERSES	1 456 463 € (11,23 %)
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS ETAT	950 920 € (7,33 %)
IMPOSITIONS ENTREPRISES	1 802 350 € (13,97 %)
EXCEDENT REPORTE	6 996 795 € (53,97 %)

OFFICE DE TOURISME	70 722 € (0,55 %)
SIGNALISATION TOURISTIQUE	100 000 € (0,77 %)
ECOLE DE MUSIQUE	123 220 € (0,95 %)
PEREQUATION (FPIC)	210 000 € (1,62 %)
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL	250 000 € (1,93 %)
ACTION SOCIALE	66 362 € (0,51 %)
SCHEMA D'AMENAGEMENT NUMERIQUE	850 000 € (6,56 %)
DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	500 000 € (3,86 %)
REVERSEMENT FISCALITE AUX COMMUNES	426 000 € (3,29 %)
FONDS DE CONCOURS	538 810 € (4,16 %)
TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	720 800 € (5,56 %)
VOIRIE	775 902 € (5,98 %)
CHARGES GENERALES	2 520 784 € (19,44 %)
LOCAUX COMMUNAUTAIRES	1 787 833 € (13,79 %)
INVESTISSEMENTS DIVERS	4 024 989 € (31,04 %)



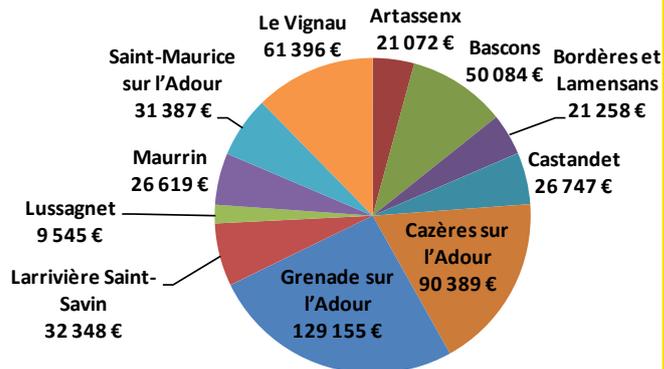
**DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE**

Instaurée en 2006 par l'assemblée puis relayée par les Fonds de Concours, cette enveloppe budgétaire en faveur des communes a été abondée sur le budget 2015 à hauteur de 500 000 €. Cette somme est répartie en fonction du potentiel fiscal par habitant, de la population, de l'évolution des bases de cotisation foncière des entreprises de chaque commune.

A l'heure où les dotations de l'Etat diminuent de manière importante, la dotation de solidarité communautaire constitue un moyen de renforcer la solidarité entre l'EPCI et ses communes membres par la mise en commun de ressources. Elle facilitera ainsi la prise en charge des dépenses de fonctionnement incompressibles sur les budgets communaux.

Cette aide aux communes vient en complément des fonds de concours destinés, eux, à l'investissement pour un montant maximum de travaux de 100 000 €/an et par commune.

**Dotation de solidarité**



## Entretien et renforcement des chaussées : Programme 2015

Environ 12 kilomètres de travaux sont programmés cette année pour un coût prévisionnel de 440 000 € TTC dont la ventilation est la suivante :

- 320 000 € pour le renforcement des chaussées
- 60 000 € de travaux de pelle mécanique et 60 000 € de Point à Temps (PAT).

Les travaux de curage de fossés se déroulent généralement en début d'année à partir du mois de janvier, tandis que le renforcement des chaussées et le PAT interviennent durant des périodes favorables sur le plan climatique, c'est-à-dire à partir du mois de juin.

### Sont concernées par les travaux cette année

<b>Artassenx</b>	Chemin du Bruhet	Chemin de Nabey
Chemin de Libon	Rue de la marche Cazérienne	Avenue des Près
<b>Bascons</b>	Impasse du verger	<b>Le Vignau</b>
Chemin de Coursayres	<b>Grenade-sur-l'Adour</b>	Route du monde
<b>Bordères</b>	Chemin de Berdis	Route de Goujon
Route de Lamensans	Chemin du Harguet	Route de Jean Blazy
Chemin de Jouan	Rue Jules Ferry	<b>Lussagnet</b>
Chemin de Clifot	Rue de Simoun	Impasse de Maureilhan
<b>Castandet</b>	<b>Larrivière-Saint-Savin</b>	<b>Saint-Maurice</b>
Chemin de Baillet	Chemin de Blanquefort	Chemin de Liquet
<b>Cazères-sur-l'Adour</b>		
Chemin de Perrot		

### Pourquoi effectuer des curages de fossés ?

Au fil du temps, les fossés se remplissent de sédiments apportés par les divers écoulements et la végétation y pousse abondamment.

Or les fossés ne doivent pas être encombrés afin de pouvoir assurer leur rôle, à savoir recueillir l'eau de la chaussée et la drainer lors des épisodes pluvieux.

Par conséquent, pour s'assurer d'une bonne qualité des chaussées, il convient d'entretenir les fossés adjacents.

**Rappel : l'entretien des accès privés incombe aux propriétaires.**



## LOCAL TECHNIQUE

**Un local technique communautaire va être construit à côté de la Maison de l'Enfance « Terre d'Aventure » sur la commune de Grenade-sur-l'Adour.**

L'assemblée délibérante de la Communauté de Communes du Pays Grenadois a validé le projet de construction de ce local par la délibération du 25 juin 2014.

### Objectif

Cet investissement a pour vocation de pallier les problèmes de stockage rencontrés par la Communauté de Communes et le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale).

Il accueillera le matériel de la voirie, les archives administratives de la Communauté de Communes, un atelier « petit bricolage » ainsi que la chambre froide pour le portage de repas du CIAS.

### Intervenants

La maîtrise d'œuvre sera assurée, après appel à candidatures, par les architectes Catherine et Jean-François Bats. Elle sera assistée par l'économiste GCI, le bureau d'études Fluides Larbre Ingénierie et le bureau d'études structure IDC.

Le délai de livraison de ce chantier est fixé au premier trimestre 2016.



Image d'illustration réalisée par l'architecte M. Jean-François Bats

Chiffres-clés :  
Surface : 237 m<sup>2</sup>  
Le coût des travaux est estimé à 310 000 € HT

## SALIGUES DE L'ADOUR

**La Communauté de Communes du Pays Grenadois poursuit, depuis plusieurs années maintenant, l'objectif de valoriser et d'exploiter pédagogiquement le site naturel des Saligues de l'Adour.**

Le collège Val d'Adour a souhaité proposer un projet scientifique s'appuyant sur ce site privilégié.

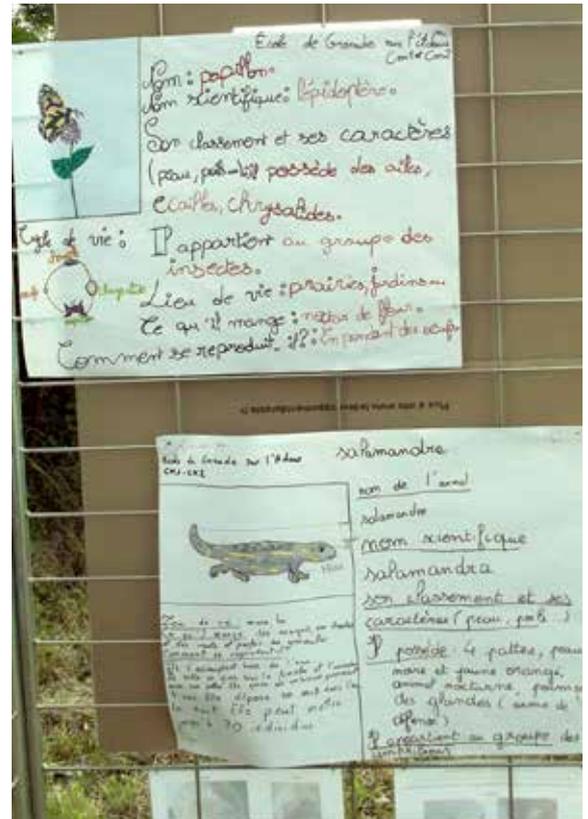
Ce projet novateur dans sa façon d'aborder la liaison école-collège a été retenu à titre expérimental par le Rectorat. Il vise à développer l'appétence des élèves pour les sciences dès le plus jeune âge.

Objectifs du projet :

- favoriser la continuité des apprentissages scientifiques entre l'école et le collège (cycle 3 des écoles de secteur et 6<sup>ème</sup> du collège).
  - valoriser et exploiter le patrimoine local
  - sensibiliser les élèves au développement durable (biodiversité, respect de l'environnement...)
  - intégrer l'outil numérique avec la création d'une plateforme d'échanges, commune au cycle 3 et à la 6<sup>ème</sup>
- <http://landecoles.landespublic.fr/site/site-parcours-scientifique-secteur-de-grenade>
- développer les échanges et la concertation autour des sciences entre les enseignants des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés.

**La Communauté de Communes, partenaire du projet, assure le financement du transport des élèves du territoire sur le site des Saligues, et prend en charge les frais d'acquisition du matériel scientifique et technique pour un budget de 5000 €.**

**Un rendu du travail des élèves a été exposé dans le cadre de la Fête des Saligues, le 23 mai dernier.**



## Analyse et valorisation du patrimoine naturel et culturel en Pays Grenadois

**La Communauté de Communes a initié une recherche menée par l'équipe du laboratoire « Identités, Territoires, Expressions, Mobilités » de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour de 2013 à 2015 sur la thématique « Analyse et valorisation du patrimoine naturel et culturel en Pays Grenadois » (30 000 € / 3 ans).**

Ces travaux permettront d'appréhender les différents usages et diverses fonctions des Saligues de l'Adour au cours de l'histoire, en expliquant comment l'évolution artificielle et naturelle du « système Saligues » a engendré la biodiversité exceptionnelle que l'on peut observer à ce jour.

A l'issue, différentes perspectives seront présentées afin d'exploiter « touristiquement » les atouts du territoire au potentiel inédit, et de porter à la connaissance du public, les sites patrimoniaux culturels présents en Pays Grenadois.

Enfin, cette démarche valorisera cette connaissance historique et anthropologique et complètera le volet environnemental déjà existant, porté par différents partenaires :

le Conseil Départemental, l'Institution Adour et le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement Seignanx Adour.



## AMI - ITINÉRANCE

### L'AMI en Itinérance

*Depuis le mois de Septembre dernier, l'Atelier Multiservices Informatique de la Communauté de Communes a mis en place un service d'Itinérance qui permet aux habitants de la Communauté de suivre les initiations à l'informatique sans avoir à se déplacer hors de leur commune.*

L'Atelier Multiservices Informatique vient de franchir un pas supplémentaire dans sa mission de service public. Depuis septembre 2014, en effet, le projet d'Itinérance a vu le jour et permet aux personnes qui le souhaitent, de s'initier aux pratiques numériques et informatiques.

Cette formule « à la rencontre des populations » permet d'accompagner le public dans sa pratique quotidienne du numérique : faire des recherches sur Internet, enregistrer ses favoris, regarder des vidéos, envoyer des mails, visiter virtuellement son village ou Venise, sauvegarder des photos, vendre un objet sur des sites appropriés.

Ces cours s'adressent principalement aux personnes pour qui les pratiques informatiques sont très mystérieuses. Les relations intergénérationnelles sont une motivation importante chez les participants : « Certains souhaitent utiliser

une messagerie pour communiquer par vidéo avec leurs petits-enfants. Ils sont fascinés par la facilité avec laquelle ils les voient se servir des ordinateurs ». Il faut démystifier cet aspect : « Ils ont peur de se tromper en permanence, alors que les enfants non ; c'est la principale différence ! » A ce jour les communes de **Bascons, Maurrin et le Vignau** participent à l'Itinérance. L'adhésion à l'AMI est obligatoire pour les participants et le tarif est de 5 € à l'année. Les communes intéressées doivent proposer une salle adaptée.



Renseignements  
Atelier Multiservices Informatiques  
14 Place des Tilleuls  
40270 Grenade sur l'Adour  
05 58 03 75 57

## École de musique

L'école de musique du Pays Grenadois propose une formation musicale accompagnée de l'apprentissage d'un instrument, à savoir, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, piano, accordéon, guitare, basse, guitare électrique et batterie.

70 élèves, adultes et enfants, bénéficient aujourd'hui du savoir faire des 8 professeurs de l'équipe enseignante.

Un atelier « Musiques Actuelles », qui compte 6 participants, a été mis en place début novembre 2014.

Les auditions de fin d'année se sont déroulées le samedi 27 juin à Larrivière Saint-Savin.

La rentrée s'effectuera le 14 septembre 2015.

Contact : [musique@cc-paysgrenadois.fr](mailto:musique@cc-paysgrenadois.fr)

Pour tout renseignement ou inscription, s'adresser à :

Julien Cloup **06 47 48 35 69** ou à Lucie Tastet **06 83 27 20 18**.

Une rencontre parents ou élèves / enseignants se tiendra le vendredi 11 septembre.

Budget 123 220€



## Les Rendez-vous de l'été

**Mercredi 15 Juillet > 10h - 12h > REGARDS CROISÉS SUR LES SALIGUES** de Bordères et Lamensans et Cazères sur l'Adour. Regarder les saligues avec ses yeux, les éprouver avec ses sens, les enregistrer avec son appareil photo, les comprendre avec un anthropologue. Animé par le Conseil Départemental des Landes, le CPIE Seignanx Adour, Thierry Gatelier et Dominique Cunchinabe. Prévoir des chaussures de marche. Rendez-vous place de la mairie de Bordères et Lamensans.

**Judi 16 Juillet > 10h - 12h > VISITE D'UNE PISCICULTURE** à Cazères sur l'Adour accompagnée par M. Faget, le propriétaire. Rendez-vous sur la place de Cazères sur l'Adour à 9 h 30.



**Mardi 21 Juillet > 14h30 - 16h30 > LA PÊCHE AUX POISSONS BLANCS** avec l'AAPPMA Grenadoise sur les berges de l'Adour. Matériel prêté. Rendez-vous sur les berges de l'Adour, derrière le camping de Grenade sur l'Adour.

**Lundi 27 juillet > 14h30 à 16h30 > LE BONHEUR EST DANS LA PIZZA.**

Initiation au monde de la pizza. Un moment de détente avec Véronique (Restaurant Le Sicilia) pour tout apprendre sur les pizzas, de la fabrication, à base de produits frais, à la dégustation. Rendez-vous à l'Office de Tourisme du Pays Grenadois.

**Mercredi 29 juillet > 9h à 11h > RENCONTRE AVEC UN APICULTEUR.** Visite commentée de la ferme de Michel Watier, apiculteur amateur : vie de la ruche et biologie de l'abeille. Rendez-vous à l'église de Castandet.

**Mardi 28 Juillet**

JOURNÉE TOURISME EN ESPACE RURAL

Terre de rencontre

**RDV à 9h30** au **petit musée de l'histoire landaise** à Grenade sur l'Adour. Café de bienvenue. Visite commentée du musée par Marina Toribio.

En matinée, visite d'une ferme de vaches laitières à Cazères sur l'Adour. Vincent Fantin vous expliquera les temps forts de l'activité (naissance, identification, traçabilité...) et présentera les cultures céréalières. Cette visite sera suivie d'une dégustation de lait.

**13h >** Déjeuner à Bordères et Lamensans organisé par les jeunes agriculteurs : assiette landaise (foie gras...), magret / haricots verts, fromage / salade, tourtière, café et vin compris.

Menu adulte : 13 €. Menu enfant : 6 €. Possibilité de pique-niquer. L'après-midi, découverte du travail de Jean-François Clavé, maréchal-ferrant à Lussagnet. Démonstration sur les chevaux du centre d'équitation western à Bordères et Lamensans : soigner les pieds et les sabots des chevaux, les ferrer.

Le verre de l'amitié offert par l'Office de Tourisme du Pays Grenadois clôturera cette journée.

**Lundi 03 Août > 14h30 - 16h30 > ATELIER DE CRÉATION DE CARTES** sur le thème « Vive les vacances dans les Landes » animé par Sarah Dauguen. Rendez-vous à l'Office de Tourisme du Pays Grenadois.

**Mardi 04 Août > 10h - 12h > RETOUR VERS SOI** par des respirations spécifiques et des gestes simples. Animation proposée par Élisabeth et Christophe Labrut. Amener un tapis de sol. Rendez-vous sur les berges de l'Adour, derrière le camping de Grenade sur l'Adour.

**Lundi 10 Août > 10h30 - 12h > PARCOURS CEL LE GAUCHER.** Visite commentée par M. Lespès de l'exposition à ciel ouvert à Bascons des oeuvres de Cel le Gaucher (1895-1949).

**Mercredi 12 Août > 9h30 - 15h > RANDONNÉE CULTURELLE ET NATURALISTE.** Visiter le territoire en marchant, lire le paysage avec un naturaliste, pique-nique tiré du sac, rencontre surprise en chemin. Animée par le CPIE Seignanx Adour et Annie Dauriac. Rendez-vous à la mairie de Cazères sur l'Adour.

**Judi 13 Août > 10h - 12h > VISITE D'UN CHAI D'ARMAGNAC** au Château de Castandet. Explications de M. de Coutard sur les étapes de l'élaboration artisanale d'un vieil armagnac : cépage, distillation, vieillissement. Dégustation.



### NEWSLETTER

L'Office de Tourisme du Pays Grenadois édite depuis le 27 mars une newsletter qui met en avant les animations du territoire.

Ce courriel permet de référencer et de détailler les manifestations du Pays Grenadois à travers le lien « en savoir plus » : horaires, tarifs, affiche, photos, contact...

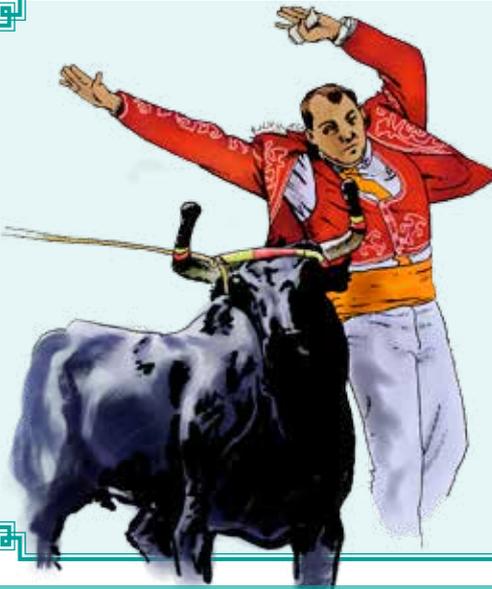


La fréquence de diffusion est d'un vendredi sur deux tout au long de l'année, et, en juillet et août, tous les vendredis. Si vous souhaitez vous abonner ou communiquer sur vos animations, merci de contacter l'Office de Tourisme du Pays Grenadois :

[tourisme@cc-paysgrenadois.fr](mailto:tourisme@cc-paysgrenadois.fr)

## CULTURE ET PATRIMOINE

### Animations gratuites du Musée de la Course Landaise



#### Mercredi 15 Juillet - 16h

Réalisation de modelage : donnez formes et mouvements à la terre.

#### Mercredi 22 Juillet - 16h

Découvrez la Course Landaise à travers différents contes.

#### Mercredi 29 Juillet - 16h

Création artistique à l'aide de la technique papier / collage.

#### Mercredi 5 Août - 15h30

Percez les secrets du boléro avec Florence Sébie, et repartez avec votre mini boléro personnalisé.

#### Vendredi 14 Août - 18h (arènes)

Découverte de l'avant-course : assistez au débarquement des vaches et rencontrez les acteurs avant la Course Landaise de 21h30.

#### Informations et réservations

Musée de la Course Landaise 05 58 52 91 76

## Structuration Touristique des territoires

La Communauté de Communes du Pays Grenadois, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Marsan et la Communauté de Communes du Cap de Gascogne, a répondu à l'Appel à Projets Régional « **Structuration Touristique des Territoires** ».

Les principaux objectifs de cet appel à projets sont de :

- professionnaliser les personnels des institutions publiques (EPCI, Offices de Tourisme...) et les prestataires touristiques au regard des besoins définis par le territoire
- qualifier l'offre touristique des territoires
- définir une stratégie numérique partagée du territoire en relation avec son positionnement et son programme de formation
- soutenir les Offices de Tourisme dans les évolutions de leurs missions et dans leur politique d'amélioration d'accueil du public.

L'évolution du territoire, l'installation dans les nouveaux locaux, les engagements pris pour inscrire l'Office de Tourisme communautaire dans les démarches « **Qualité Tourisme** », « **Tourisme et Handicap** », le classement en catégorie II, l'instauration d'une taxe de séjour, ont amené les élus à répondre favorablement à cette sollicitation.

Cette candidature a reçu un avis favorable de la Commission Régionale du Tourisme.

### Les rendez-vous de la rentrée

**Samedi 05 Septembre > FORUM DES ASSOCIATIONS DU PAYS GRENAUDOIS** de 09h30 – 12h et de 14h à 17h. Salle Claude Milet à Larrivière Saint-Savin. Stands de plusieurs associations sportives, culturelles et humanitaires. Animations en extérieur. Balades en poneys. Buvette. Gratuit.

**Samedi 20 et Dimanche 21 Septembre > JOURNÉES DU PATRIMOINE.** Renseignements à l'Office de Tourisme du Pays Grenadois : 05 58 45 45 98.

**Samedi 3 octobre > COURIR POUR LA VIE, COURIR POUR CURIE.** de 9h à 13h, à Grenade sur l'Adour. Journée de collecte en faveur de la lutte contre le cancer. Défis sportifs (marche, balade en vélo), vente de pâtisseries, opération «pare-brise propre». Renseignements auprès du CIAS du Pays Grenadois : 05 58 45 44 42.

**Vendredi 09 octobre > ÉCLATS DE DANSE** en avant-première en Pays Grenadois par la Compagnie Julien Lestel, de Marseille. 20h30 – 22h30 à la Salle Claude Milet à Larrivière Saint-Savin. Tarif : 8 € adulte, 4 € à partir de 12 ans, gratuit pour les petits.

Première partie : « Roméo et Juliette », « Corps et Ames » et « Les Ames Frères » sur la musique de Prokofiev. Deuxième partie : La Bohème, Tosca, Madame Butterfly... les héroïnes du compositeur Giacomo Puccini, au destin souvent tragique, sont en scène sur les plus beaux airs. Information et réservation à l'Office de Tourisme du Pays Grenadois. Places limitées.

**Samedi 19 Décembre > MARCHÉ DE NOËL** en Pays Grenadois de 9h à 13h place des Tilleuls à Grenade sur l'Adour.

## ENFANCE - « Terre d'Aventures »

### RAPE (de 0 à 3 ans)



Commune	jours	Fréquentation	
Bascons	vendredi matin	6 à 8 assistantes maternelles	12 enfants
Cazères sur l'Adour	lundi matin	8 assistantes maternelles	15 enfants
Grenade sur l'Adour	mardi matin	6 à 8 assistantes maternelles	12 enfants
	jeudi matin	6 à 8 assistantes maternelles	12 enfants

Des ateliers et des sorties sont prévus sur chaque site : musique, contes, langage signé, sorties diverses (ferme pédagogique, parcs divers, Jardins de Nonères...).

Des réunions bimestrielles sont organisées à l'attention des assistantes maternelles sur les thématiques du handicap, de la diététique, de la relaxation et des premiers secours.

Renseignements  
05 58 45 16 39

### ALSH (de 3 à 12 ans)

Ouverture

En période scolaire

mercredi

Vacances scolaires  
(sauf Noël)

du lundi au vendredi

#### LA JOURNÉE « TYPE » D'UN ENFANT

7h30 à 9h	accueil, petit déjeuner et temps calme aménagé
9h à 9h30	temps calme aménagé
9h30 à 12h	activités diverses selon le thème du jour
12h à 13h30	repas
13h30 à 14h30	temps libre et temps calme aménagé
14h30 à 17h30	activités diverses selon le thème du jour, goûter
17h30 à 18h30	temps calme aménagé

Les activités sont établies en fonction de l'âge et du rythme de chaque enfant.

Les projets sont organisés en adéquation avec le projet éducatif et pédagogique de la structure.

## Programme été 2015

Juillet	Août
Pirogue et kayak (8 ans et plus)	Parc d'attraction
Ferme pédagogique (3/5 ans)	A vos marques prêts... partez (8 ans et plus)
Zoo La Teste (6/7 ans)	Défi sportif tir à l'arc, course d'orientation...
Spectacle Projet Cameroun (Tous)	Lac d'Arjuzanx (3/7 ans)



## JEUNESSE

## PROGRAMME VACANCES ESPACE JEUNES POUR L'ETE 2015

*L'Espace Jeunes du Pays Grenadois a concocté, pour son premier été dans la nouvelle structure, un planning des plus variés à l'attention des jeunes âgés de 12 à 17 ans.*

Deux séjours seront organisés sur la période estivale.

- Le premier aura lieu lors de la Francade du 22 au 24 juillet

2015 à Pouillon. Durant de ce séjour des activités culturelles liées aux arts plastiques, à l'improvisation et à l'expression corporelle seront proposées. Ce rassemblement est organisé par les Francas des Landes et permet de rencontrer les ados des différentes structures.

- Le deuxième séjour se déroulera du 10 au 12 août : un mini-camp dans les arbres sera consacré à l'aventure. Des activités comme la sarbacane, une

chasse au trésor, la grimpe d'arbres et une nuit dans les arbres seront organisées lors de ce séjour.



En plus de ces deux temps forts, l'Espace Jeunes proposera diverses activités de loisirs. Des sorties (aqua park, accrobranche, sauvetage côtier, pirogue hawaïenne...) des rencontres sportives, la participation au spectacle d'été du centre de loisirs, des soirées, des activités manuelles et culinaires, des animations pêche, des rencontres avec d'autres Espace Jeunes et des sorties piscine... rythmeront l'été.

renseignements ou inscriptions  
Maison des Jeunes  
24 bis avenue Helsingue  
40270 Grenade sur l'Adour  
06 14 13 32 08

Ouverture  
Espace Jeunes

<b>Juillet - Août</b>
du lundi au vendredi 8h30 à 18h00

## INFOS DE L'ATEC GREN'ADOS

**12** ados de l'Espace Jeunes ont créé une association, **GREN'ADOS**, afin de réaliser un projet de séjour pour l'été 2015.

Cette **ATEC** (Association Temporaire d'Enfants Citoyens) a vu le jour le 14 novembre 2014 lors de l'assemblée générale constitutive en présence des Francas.

Au moins une fois par mois ces jeunes se réunissent pour travailler sur leur projet (contact avec les prestataires, hébergement, transport, activités...) et des missions



d'autofinancement (marché, buvette, tournoi...). Leur présence sur le marché de Noël et leur participation à la Fête des Saligues, a permis de récolter des fonds.

Ils ont également obtenu une subvention grâce à une belle prestation devant le jury du dispositif **Landes Imagin'Action**.

Gauthier, Alexandre, Adrien, Lolita, Léonie,

Estelle, Jeanne, Mathieu, Inès, Clément, Eliot et Emma partiront cet été du **8 au 17 juillet en Corse**.

## INFOS PRATIQUES

# Tarifs 2015 appliqués par les différents services

déduction faite de la participation de la Communauté de Communes

### Accueil de Loisirs (pour les 3-12 ans)

Tarification applicable du 01/09/2014 au 31/08/2015	Quotient Familial	1 enfant			2 enfants			3 enfants			4 enfants		
		Journée	1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas	Journée	1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas	Journée	1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas	Journée	1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas
Ressortissants CAF	de 0 à 449	6,98 €	5,24 €	3,49 €	12,17 €	8,68 €	5,18 €	17,35 €	12,12 €	6,87 €	22,53 €	15,57 €	8,57 €
	de 449,01 à 723	7,79 €	5,65 €	3,90 €	13,78 €	9,49 €	5,99 €	19,78 €	13,34 €	8,09 €	25,77 €	17,18 €	10,18 €
MSA	de 0 à 750	7,36 €	5,43 €	3,68 €	12,91 €	9,06 €	5,56 €	18,47 €	12,69 €	7,44 €	24,03 €	16,31 €	9,31 €
sans aide	> 750	9,30 €	6,40 €	4,65 €	16,80 €	11,00 €	7,50 €	24,30 €	15,60 €	10,35 €	31,80 €	20,20 €	13,20 €

Pour les familles hors territoire, le tarif appliqué correspond à la participation des familles (en fonction des aides et du nombre d'enfants) majoré du prix de journée par enfant (17,07 €).

Pour les communes conventionnées (Bretagne-de-Marsan), seule la participation des familles est facturée.

Le prix du repas est fixé à 3,50 €.

Tout enfant inscrit et non présent (sans justificatif) fait l'objet d'une facturation journée.

Un tarif spécifique est appliqué pour les enfants en vacances chez leurs grands-parents ou en camping = 13,05 € par jour et par enfant. Participation forfaitaire pour les sorties = 7,20 € par sortie et par enfant.

### Espace Jeunes (pour les 12-17 ans)

Adhésion Annuelle par jeune 2015/2016	Jeune domicilié sur le territoire	Jeune domicilié hors Communauté de Communes
Foyer imposable	<b>15 €</b>	<b>20 €</b>
Foyer non-imposable	<b>12 €</b>	<b>16 €</b>

### Ecole de Musique

Du 1 <sup>er</sup> septembre 2015 au 30 juin 2016	Durée	CCPG	Extérieurs	Réduction bénéficiaires Allocation Rentrée Scolaire	-10 %
		Année	Année		
Eveil musical	1h	142,50 €	185,25 €	Réduction assiduité groupe musical (sur 3 <sup>ème</sup> trimestre)	-50 % / an
Initiation percussion	45mn	150 €	195 €	Location instrument à l'année	105 €
FM + FI / 1C1	1h30	346,50 €	450,45 €	Réduction à partir du 2 <sup>ème</sup> enfant	-10 %
FM + FI / 1C2 à 2C2	2h	462 €	600,60 €	Réduction à partir du 3 <sup>ème</sup> enfant	-20 %
FM + FI / à partir de 2C3	2h30	577,50 €	750,75 €	Réduction à partir du 4 <sup>ème</sup> enfant	-30 %
Adultes (FM et/ou FI)	1h	400 €	520 €		
Instrument supplémentaires	30mn	159 €	206,70 €		
Ateliers d'ensembles (jazz, musique de chambre...)	1h	159 €	206 €		

### Atelier Multiservices Informatique (tout public)

Adhésion annuelle	Habitants du Pays Grenadois	Extérieurs au territoire
Moins de 18 ans	<b>Gratuit</b>	<b>10 €</b>
Adultes	<b>5 €</b>	
Demandeur d'emploi	<b>Gratuit*</b>	

Tarif horaire sans abonnement	1 €
Impression noir et blanc	0,10 € la page
Impression couleurs	0,30 € la page

\*uniquement dans le cadre de la recherche d'emploi : consultation des offres, postuler, rédaction de lettres de motivation ou de CV.

✓ Les cours collectifs et individuels sont compris dans l'adhésion annuelle (pas de supplément).

## INFOS PRATIQUES

### SOCIAL

#### Téléalarme

20,27 € par an et par appareil  
(sans condition de ressources).



#### Auxiliaire de vie

sans prise en charge  
17,06 € de l'heure.  
APA : 23 € de l'heure.



#### Petits travaux de bricolage et de jardinage

Foyers imposables : 18,64 €/heure

Foyers non imposables : 9,32 €/heure dans la limite de 20 heures annuelles par foyer.

Dans le cadre de résidences secondaires le tarif de 18,64 € de l'heure sera majoré de 50%, soit 27,96 €/heure.



#### Aide ménagère ou garde de jour

✓ sans prise en charge : 15,46 €/heure.

✓ APA : 19,50 €/heure.

✓ CARSAT : 15,46 € de l'heure pour les rejets des premières demandes.

✓ CARSAT : 49 % du tarif CARSAT (dans la limite de 2 heures hebdomadaires) pour les rejets des renouvellements soit 10,25 € de l'heure.

MSA (premières demandes) :

Tranche de revenu mensuel pour une personne seule	Tranche de revenu mensuel	Prise en charge MSA	Tarifs CIAS
inférieur à 835 €	inférieur à 1 451 €	17,46 €	3,65 €
de 836 € à 894 €	de 1 452 € à 1 549 €	16,68 €	4,43 €
de 895 € à 1 009 €	de 1 550 € à 1 696 €	15,33 €	5,78 €
de 1 010 € à 1 183 €	de 1 697 € à 1 902 €	14,16 €	6,95 €

Pour les rejets des premières demandes : 15,46 € de l'heure.

MSA (renouvellements) :

Tranche de revenu mensuel pour une personne seule	Tranche de revenu mensuel pour un couple	Prise en charge MSA	Tarifs CIAS
inférieur à 835 €	inférieur à 1 451 €	10,58 €	3,70 €
de 836 € à 894 €	de 1 452 € à 1 549 €	9,93 €	4,35 €
de 895 € à 1 009 €	de 1 550 € à 1 696 €	8,79 €	5,49 €
au-delà de 1 010 €	au-delà de 1 697 €	7,73 €	6,55 € *

\* dans la limite de 2 heures hebdomadaires.



#### Portage des repas à domicile

Tranche de revenu annuel pour une personne seule	Tranche de revenu annuel pour une personne seule	Tarifs
inférieur à 10 020 €	inférieur à 17 412 €	6,62 €
de 10 021 € à 12 108 €	de 17 413 € à 20 352 €	7,00 €
de 12 109 € à 13 080 €	de 20 353 € à 21 048 €	7,53 €
au-delà de 13 081 €	au-delà de 21 049 €	7,94 €



## INFOS PRATIQUES

# Carnet d'adresses

### SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

14 place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour  
Tél. **05 58 45 44 42**

Fax **05 58 45 88 77**

[secretariat@cc-paysgrenadois.fr](mailto:secretariat@cc-paysgrenadois.fr)

[www.cc-paysgrenadois.fr](http://www.cc-paysgrenadois.fr)

Ouverture au public

- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

- le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

### ATELIER MULTISERVICE INFORMATIQUE (AMI)

*Accès libre à Internet, initiations à l'informatique et visioconférence*

14 place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour  
Tél. **05 58 03 75 57**

[ami@cc-paysgrenadois.fr](mailto:ami@cc-paysgrenadois.fr)

Ouverture au public

- mardi et jeudi de 14h à 18h

- mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

- samedi de 9h à 12h

### AIDE À DOMICILE / SERVICES À LA PERSONNE

*Auxiliaire de vie, aide ménagère, garde-malade, téléalarme, portage de repas à domicile, petits travaux de jardinage et de bricolage, assistance administrative, aide exceptionnelle d'urgence*

14 place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour  
Tél. **05 58 03 57 11 - 05 58 45 44 42**

[sad.sap@cc-paysgrenadois.fr](mailto:sad.sap@cc-paysgrenadois.fr)

Ouverture au public

- lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

- mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h

- vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

### OFFICE DE TOURISME

14 place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour  
Tél. **05 58 45 45 98**

[tourisme@cc-paysgrenadois.fr](mailto:tourisme@cc-paysgrenadois.fr)

[www.cc-paysgrenadois.fr/tourisme](http://www.cc-paysgrenadois.fr/tourisme)

### POINT RELAIS EMPLOI (PRE)

14 place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour  
Tél. **05 58 45 44 42**

[emploi@cc-paysgrenadois.fr](mailto:emploi@cc-paysgrenadois.fr)

Ouverture au public

- mardi et jeudi de 9h à 12h

### ENFANCE - JEUNESSE

#### Relais accueil petite enfance (RAPE)

270 route de Villeneuve - 40270 Grenade sur l'Adour  
Tél. **05 58 45 16 39**

[rape@cc-paysgrenadois.fr](mailto:rape@cc-paysgrenadois.fr)

#### Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

270 route de Villeneuve - 40270 Grenade sur l'Adour  
Tél. **05 58 45 41 15**

[centredeloisirs7@wanadoo.fr](mailto:centredeloisirs7@wanadoo.fr)

#### Espace jeunes / Point information jeunesse (PIJ)

24 Bis avenue d'Hésingue - 40270 Grenade sur l'Adour  
Tél. **06 14 13 32 08**

[pij@cc-paysgrenadois.fr](mailto:pij@cc-paysgrenadois.fr)

### ECOLE DE MUSIQUE

14 place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour  
Tél. **05 58 45 14 45** ou **05 58 45 44 42**

Site de Castandet : Salle de musique - Place de l'église

Site de Cazères sur l'Adour : Salle de musique - Parc de la mairie

Site de Grenade sur l'Adour : 2 rue de Verdun

[musique@cc-paysgrenadois.fr](mailto:musique@cc-paysgrenadois.fr)

Pour une information complète, consulter le site officiel de la Communauté de Communes du Pays Grenadois

[www.cc-paysgrenadois.fr](http://www.cc-paysgrenadois.fr)